

Rapport biennal : PARC AUTOMOBILE 2020 (données de 2019) des membres fédéraux de la CIDD

INTRODUCTION

Depuis 2014, un rapport biennal est établi sur le parc automobile des services publics fédéraux et de programmation qui font partie de la Commission Interdépartementale pour le Développement Durable (CIDD)¹.

Le premier (données de 2013) et le deuxième rapports (données de 2015) étaient basés sur la collecte de données effectuée dans le cadre de la circulaire 307quinquies et du programme RSEtat ! (2012).

En mai 2017, la nouvelle circulaire 307sexies² concernant l'acquisition de véhicules a été publiée sous le gouvernement Michel. Avec cette nouvelle circulaire, le Gouvernement exprime le souhait d'un parc automobile plus vert.. À cette fin, un certain nombre de dispositions environnementales ont été prévues pour l'acquisition de nouveaux véhicules. Ainsi, il existe des quotas³ sur le pourcentage de voitures vertes à acheter (*électriques, hybrides (plug-in), CNG*) ainsi que sur le pourcentage de véhicules ayant un écoscore > 75. De plus, ces quotas doivent augmenter chaque année. L'objectif de ces quotas est d'avoir, à moyen terme, au moins 25 % de voitures « vertes », ainsi que minimum 25 % de voitures ayant un écoscore > 75, et ce pour les parcs automobiles de 20 voitures et plus.

Dans le troisième rapport (données de 2017), les données reçues ont été vérifiées par rapport aux nouvelles exigences de la circulaire 307sexies.

Dans ce quatrième rapport (données de 2019), soit deux ans après la publication de la circulaire 307sexies, un nouvel état des lieux est établi. Un certain nombre de questions sont examinées à cet égard. **Achète-t-on davantage de voitures « vertes » ? Si oui, de quel type de voiture s'agit-il ? Combien y en a-t-il ? Comment évolue la proportion de voitures « vertes » ? Voyons-nous que les écoscores augmentent pour les véhicules nouvellement achetés ? Ces écoscores sont-ils supérieurs à 75 ? Comment évoluent les écoscores ?**

¹ Dans un souci de clarté, ce rapport ne comprend que les données des institutions fédérales qui font partie de la CIDD (SPF et SPP). Les données des autres départements fédéraux (institutions scientifiques, institutions d'utilité publique et institutions de sécurité sociale) – où la circulaire 307sexies s'applique également – ne sont pas traitées. En effet, ce rapport fait partie des rapports obligatoires de la CIDD.

² Lien circulaire 307 sexies : <https://www.gidsvoorduurzameaankopen.be/fr/telechargements/307-sexies-fr>

³ Les quotas s'appliquent aux parcs automobiles à partir de 20 véhicules.

Collecte de données

Le rapport est établi à partir des données fournies par chaque service fédéral/service de programmation, conformément à l'article 11 de la circulaire 307sexies.

Les membres fédéraux de la CIDD qui ont fourni des données pour l'année 2019 sont :

PARC AUTOMOBILE ≥ 20 VÉHICULES :

- Le Service public fédéral Finances (*SPF FIN*)
- Le Service public fédéral Justice (*SPF JUS*)
- Le Service public fédéral Mobilité et Transport (*SPF MOB*)
- Le Service public fédéral Intérieur (*SPF INT*)
- Le Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie (*SPF ECO*)
- Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (*SPF SCAE*)

PARC AUTOMOBILE < 20 VÉHICULES

- Le Service public fédéral Affaires étrangères (*SPF EXT*)
- Le Service public fédéral Emploi (*SPF ETC*)
- Le Service public fédéral Sécurité Sociale (*SPF SeSo*)
- Le Service public de programmation Politique Scientifique (*BELSPo*)
- Le Service public fédéral de la Chancellerie (*SPF CHANC*)
- Le Service public de programmation Intégration Sociale (*SPP InSo*)

Les membres de la CIDD suivants n'ont pas fourni de données ou ne les ont pas fournies dans les temps :

- Le ministère de la Défense
- Le Service public fédéral Stratégie et Appui (*SPF BOSA*)

L'exhaustivité / l'exactitude des données :

L'article 11 de la circulaire 307sexies énumère les différents paramètres à collecter qui doivent faire l'objet d'un rapport.

Dans le cadre de ce rapport, il est important que chaque service public communique ces données (en particulier les paramètres (« type de technologie/carburant » et « écoscore ») de la manière la plus complète et la plus correcte possible, ce en particulier pour les véhicules nouvellement achetés.

Si les données sont manquantes ou incorrectes (par exemple, un écoscore irréaliste >100), on obtient une valeur « vide ». Les données reçues montrent que 10 des 12 services fédéraux participants effectuent cela avec précision. Ce n'est pas encore le cas pour le SPF Justice⁴ et le SPF Intérieur⁵.

⁴ SPF Justice : pour 12 voitures, les paramètres suivants ne sont pas saisis « Technologie / Type de carburant » / Année. Pour 98 autres véhicules, le paramètre écoscore était vide, n.c. ou comportait une valeur erronée (écoscore > 100). Aucun écoscore n'a donc été communiqué pour 98 voitures sur 225 (44 %) du parc.

⁵ Au SPF Intérieur, le paramètre « Année » n'a pas été rempli pour 2 véhicules. Pour 13 voitures sur 111 (12 %), l'écoscore a été indiqué comme n.c., non ou incorrectement entré (exprimé en gr/k)

LA CIRCULAIRE 307SEXIES EN BREF

Brève explication sur les exigences de la circulaire 307sexies (21 avril 2017)

La circulaire 307sexies a été publiée le 11 mai 2017 et a pris effet à cette date.

La circulaire mentionne entre autres choses :

- Qu'il est primordial que le parc automobile fédéral « **devienne plus vert** » de manière drastique dans les années à venir. Dans ce contexte, le gouvernement Michel préfère - pour les nouveaux véhicules de service - **les voitures électriques, hybrides (plug-in) ou CNG**.

- La circulaire décrit plus spécifiquement

Pour les services qui ont un parc automobile < 20 véhicules :

Les services encourageront l'achat d'électriques, hybrides ou CNG dans la mesure du possible. Ils veilleront à ce que les critères écologiques fassent l'objet d'une attention particulière lors de l'adjudication.

Pour les services qui ont un parc automobile ≥ 20 véhicules :

Ils devront réorienter le budget achat/leasing de **véhicules neufs** de la manière suivante :

Au moins 5 % de toutes les voitures achetées ou louées sont du type **électrique, hybride ou CNG**

et

Au moins 10 % de l'ensemble des voitures achetées ou louées ont un **écoscore supérieur à 75 (y sont inclus aussi les véhicules électriques, hybrides ou CNG)**

Ces pourcentages doivent être majorés de 5 % chaque année après l'entrée en vigueur de la présente circulaire (**c.-à-d. par ex. année 0 = 5 %, année +1 = 10 %, année +2 = 15 %,...**).

Cette politique d'achat doit être maintenue jusqu'à ce qu'

- **Au moins 25 % du parc automobile** du service concerné se compose de voitures de **type électrique, hybride ou CNG**

et

- **Au moins 25 % du parc automobile** du service concerné se compose de voitures avec un **écoscore supérieur à 75**

L'objectif du gouvernement fédéral est de fournir, à moyen terme et sur la base des quotas imposés,

- un parc automobile composé d'au moins 25 % de voitures électriques, hybrides (plug-in) et CNG ;
- et que l'écoparc soit supérieur à 25 % pour au moins 25% des voitures.

Dans ce 4^e rapport, les données suivantes sont expliquées plus en détail pour les véhicules

- a. Nombre total de véhicules en 2019
- b. Technologie/type de carburant : état de la situation et évolution
- c. Écoscore : état de la situation et évolution
- d. Véhicules nouvellement achetés : respect des quotas
- e. Résumé

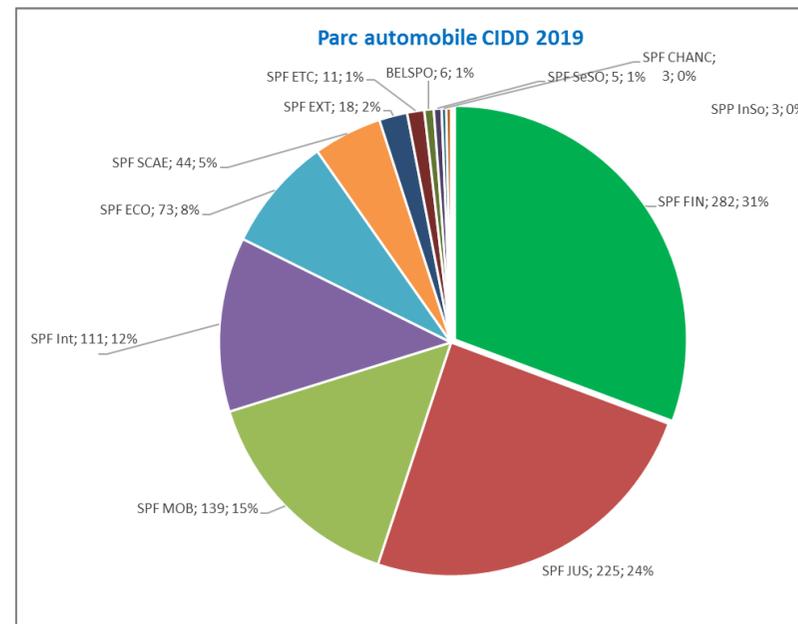
Une vue d'ensemble des autres véhicules (camionnettes, camions,...) est jointe

1. VÉHICULES

1a. Nombre total de véhicules en 2019

Le tableau ci-dessous donne le nombre total de véhicules par service public fédéral et de programmation.
 Le graphique circulaire illustre également la part de chaque service.

	2019	
	NOMBRE	PART
SPF Finances	282	30,7 %
SPF Justice	225	24,5 %
SPF Mobilité	139	15,1 %
SPF Intérieur	111	12,1 %
SPF Économie	73	7,9 %
SPF Santé publique	44	4,8 %
SPF Affaires étrangères	18	2,0 %
SPF Emploi	11	1,2 %
SPF Stratégie et Appui	ad ⁶	-
SPP Politique scientifique	6	0,7 %
SPF Sécurité sociale	5	0,5 %
SPF Chancellerie	3	0,3 %
SPP Intégration sociale	3	0,3 %
TOTAL	920	



Services publics avec parc automobile ≥ 20 voitures :

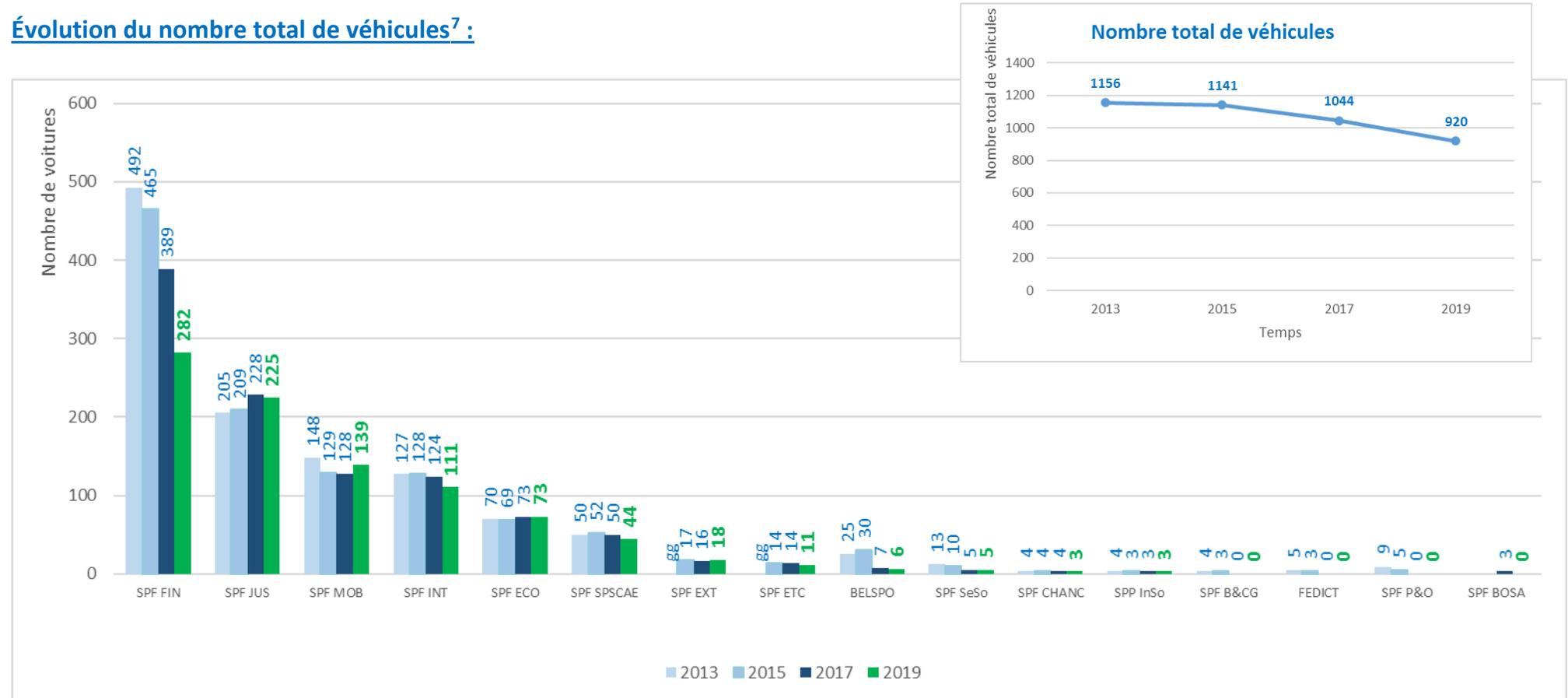
Le SPF Finances, le SPF Justice et le SPF Mobilité forment ensemble le top 3 en ce qui concerne le nombre de véhicules en service. Ensemble, ils représentent **70 % du parc automobile**.

Les trois autres services (SPF Affaires intérieures, SPF Économie et SPF Santé publique) représentent ensemble **25 % du parc automobile**.

⁶ ad : aucune donnée reçue ou données reçues trop tard

Les services avec un parc automobile < 20 véhicules représentent ensemble une part de 5 %.

Évolution du nombre total de véhicules⁷ :



⁷ Les données du SPF BOSA sont absentes de cette analyse, mais il y a deux ans, leur parc ne comptait que trois voitures. En supposant que la situation en 2019 n'est pas sensiblement différente de celle de 2017, ce nombre aurait peu d'impact sur la tendance générale.

La cartographie de l'évolution du nombre de véhicules mène aux constatations suivantes :
Depuis le rapport précédent, le nombre de véhicules par service fédéral a diminué presque partout ou est resté le même. La baisse drastique depuis 2013 au SPF Finances se poursuit. Seuls les services Mobilité⁸ et Affaires étrangères connaissent une augmentation par rapport à 2017. Au début de l'année 2020, dix voitures ont été mises hors service au SPF Mobilité. En conséquence, le nombre total sera ramené au niveau de 2017.

⁸ Au début de l'année 2020, dix voitures ont été mises hors service au SPF Mobilité. En conséquence, le nombre total sera ramené au niveau de 2017.

1b. Technologie/type de carburant

Dans cette section, les voitures sont classées par type de technologie de moteur/par type de carburant.

Il s'agit d'un des critères auquel la circulaire 307*sexies* fait également référence. Afin de réaliser la transition vers un parc automobile moins polluant, le gouvernement doit acheter ou louer plus de véhicules électriques, hybrides (plug-in) et de type CNG.

Situation :

Répartition du parc automobile total de 2019 par type de technologie et par type de carburant :

L'ensemble du parc automobile comprend

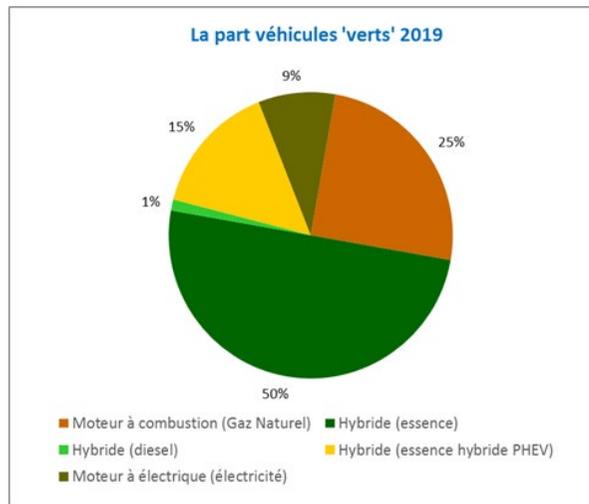
- 827 voitures (soit 89,9 %) de type classique (combustion à l'essence ou au diesel comme carburant)
- 80 voitures (soit 8,7 %) de type « vert »⁹, dont la moitié (40 voitures) sont équipées d'un moteur hybride (essence).
- Pour 13 voitures (1,4 %), les données étaient manquantes.

Technologie/type de carburant	# tot. Véhicules	Part
Moteur à combustion (essence)	367	39,9%
Moteur à combustion (diesel)	460	50,0%
Moteur à combustion (Gaz Naturel)	20	2,2%
Moteur à combustion (Bio-éthanol E85)	0	0,0%
Hybride (essence)	40	4,3%
Hybride (diesel)	1	0,1%
Hybride (essence hybride PHEV)	12	1,3%
Hybride (diesel hybride PHEV)	0	0,0%
Moteur à électrique (électricité)	7	0,8%
Blanco	13	1,4%
<i>Total</i>	920	100,0%

En 2019, il n'y avait pas de voitures roulant au « biocarburant ». Ces voitures sont parfois également appelées voitures à biocarburant. La question de savoir si cette technologie appartient réellement à la catégorie des voitures « vertes » laisse place au débat. À titre de clarification, ces types de voitures ne font pas partie des voitures « vertes » décrites dans la circulaire.

⁹Par voitures « vertes », il faut entendre : les véhicules hybrides (HEV) à l'essence et au diesel, les véhicules hybrides plug-in (PHEV) à l'essence et au diesel, les véhicules électriques avec prolongateur d'autonomie (EV+RE), les véhicules exclusivement électriques (BEV) et les véhicules au CNG.

Proportion de voitures « vertes » en 2019 :



La répartition des voitures « électriques, hybrides (plug-in) et CNG » :

- la moitié des voitures « vertes » sont des voitures **hybrides à essence**
- un quart des voitures « vertes » utilisent le **CNG** comme carburant
- Les autres 25 % comprennent les types **de véhicules hybrides plug-in (essence), les véhicules électriques** et également le **diesel hybride**.

Marques et modèles courants de voitures « vertes » :

Hybride (essence) : Toyota Auris (17), Toyota Yaris (8), Toyota Prius (5), Lexus CT (3) et NX (1), Audi (modèle non renseigné) (3)

CNG : Volkswagen Caddy (13) et Volkswagen Golf Variant (5)

Hybride PHEV (essence) : Volkswagen Golf (3), Volkswagen Passat (3), BMW séries 2 et 5 (2), Mercedes GLC-klasse (1), Mitsubishi Outlander (1), Toyota Prius (1)

100 % électrique (batt): Renault Zoe (6) et BMW I3 (1)

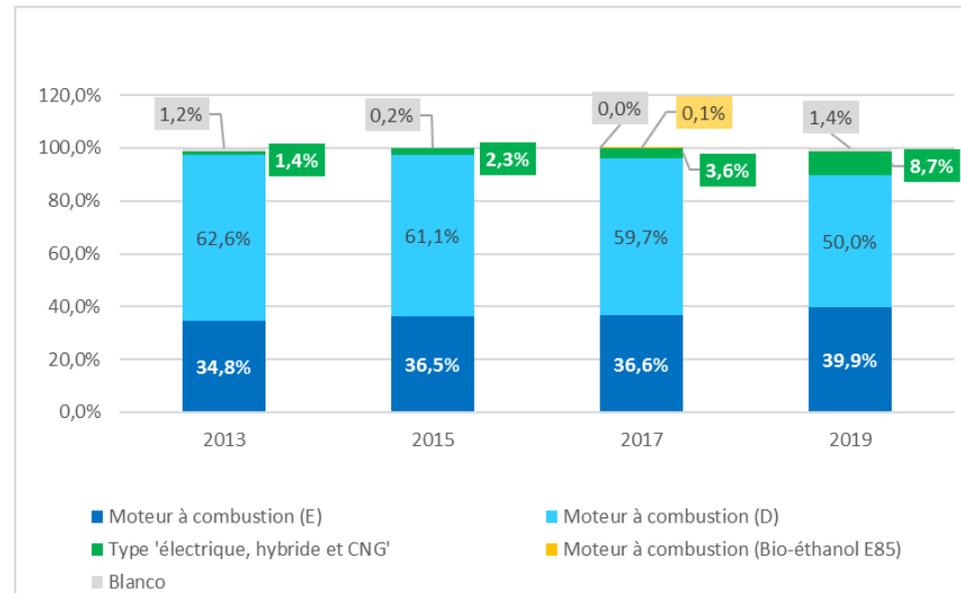
Les voitures 100 % électriques ainsi qu'une grande partie des voitures hybrides sont des citadines petites ou compactes. Les voitures CNG et les hybride essence plug-in sont plus grandes (voitures routières).

Quelle est l'évolution de la proportion de voitures ?

Les graphiques à barres montrent les évolutions suivantes :

Bien que les tendances soient visibles depuis le premier rapport (2013), les changements les plus importants ont lieu principalement entre 2017 et 2019.

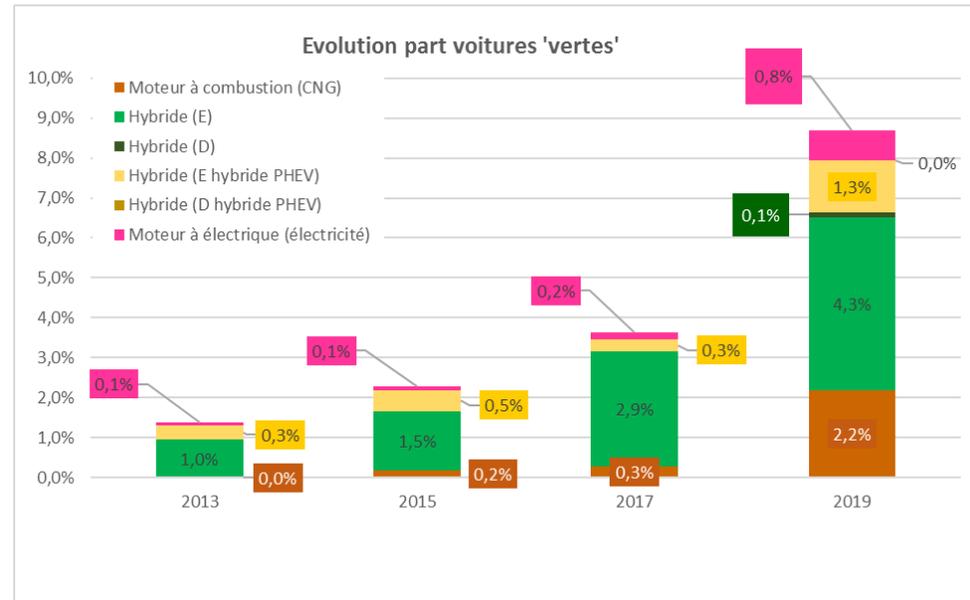
- La **proportion de « véhicules diesel » classiques** est en constante diminution. En 2019, ces voitures représentaient encore pourtant jusqu'à 50 % du parc automobile.
- La **proportion de « véhicules à essence » classiques** augmente légèrement à chaque fois et en 2019, elle représente un peu moins de 40 % de la totalité du parc.
- En 2019, les **véhicules « verts »** représentent une part de 8,7 %. Il est frappant de constater que celle-ci ait plus que doublé par rapport à 2017.
- En 2019, il convient également de noter qu'il existe à nouveau une part de **données manquantes**.



Comme mentionné précédemment au point 1a., il y a également une diminution du nombre total de voitures dans le parc. Ce sont surtout les voitures à combustion diesel qui ont surtout été retirées. Ainsi, il y avait 623 voitures diesel en 2017 pour encore 460 en 2019. Cela explique en partie la sérieuse diminution de la partie bleu clair du graphique.

Un zoom sur l'évolution des voitures « vertes » montre que :

- La part de **voitures hybrides à essence** est en augmentation dans chaque rapport et c'est en 2019 qu'elle est la plus grande.
- C'est la part de **voitures CNG** qui a augmenté le plus ces deux dernières années : de 0,3 % (3 voitures) en 2017 à 2,2 % (20 voitures) en 2019.
- Les **voitures hybrides plug-in (essence)** ainsi que les **voitures électriques** continuent de gagner en importance.
- Pour la première fois, il y a également une part de diesel hybride.



Aperçu technologie/type de carburant par SPF et SPP¹⁰

Technologie/type de carburant	SPF FIN	SPF JUS	SPF MOB	SPF Int	SPF ECO	SPF SCAE	SPF EXT	SPF ETC	BELSPO	SPF SeSo	SPF CHANC	SPP InSo
Moteur à combustion (essence)	231	33	50	16	5	26	4	1	0	1	0	0
Moteur à combustion (diesel)	49	173	58	85	53	10	12	9	6	1	2	2
Moteur à combustion (Gaz Naturel)	0	5	9	1	5	0	0	0	0	0	0	0
Moteur à combustion (Bio-éthanol E85)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hybride (essence)	0	1	22	7	1	7	0	0	0	2	0	0
Hybride (diesel)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Hybride (essence hybride PHEV)	2	1	0	1	3	1	1	1	0	0	1	1
Hybride (diesel hybride PHEV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moteur à électrique (électricité)	0	0	0	0	6	0	0	0	0	1	0	0
Blanco	0	12	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Total 2019	282	225	139	111	73	44	18	11	6	5	3	3
<i>La part voitures 'électriques, hybrides (plug-in) et CNG' vs total</i>	0,7%	3,1%	22,3%	8,1%	20,5%	18,2%	11,1%	9,1%	0,0%	60,0%	33,3%	33,3%
<i>Quantité des voitures 'électriques, hybrides (plug-in) et CNG'</i>	2	7	31	9	15	8	2	1	0	3	1	1

Dans quelle mesure et auprès de quels services le « verdissement » du parc a-t-elle lieu ?

Nous faisons également référence ici à la circulaire 307sexies, qui stipule (dans le cas d'un parc ≥ 20) que le verdissement doit se poursuivre jusqu'à ce qu'au moins 25 % du parc du service concerné soit constitué de voitures de type électrique, hybride ou CNG

Services ayant un parc automobile ≥ 20 :

- Les chiffres montrent qu'il y a actuellement **3 pionniers** :
 - Le SPF Mobilité, avec une part de type « électrique, hybride ou CNG » de **22,3 %** (31 voitures)
 - Le SPF Économie, avec une part de **20,5 %** (15 voitures)
 - Le SPF Santé publique, avec une part de **18,2 %** (8 voitures)

¹⁰ Le parc automobile du SPF Affaires étrangères comporte, depuis 2018, 3 voitures de la marque Isuzu LSX 4WD qui concernent un achat spécial : ce sont des voitures d'urgence pour l'équipe B-Fast. D'autres critères que l'écoscore ont prévalu dans ce cas-ci.

- Le SPF Finances (qui possède le plus grand parc automobile) comporte 2 véhicules hybrides sur un total de 282 voitures, ce qui représente une part de 0,7 %.
- Le SPF Justice (deuxième plus grand parc) a actuellement une part de 3,1 % (7 voitures)
- Le SPF Intérieur possède une part de 8,1 % avec ses 9 voitures

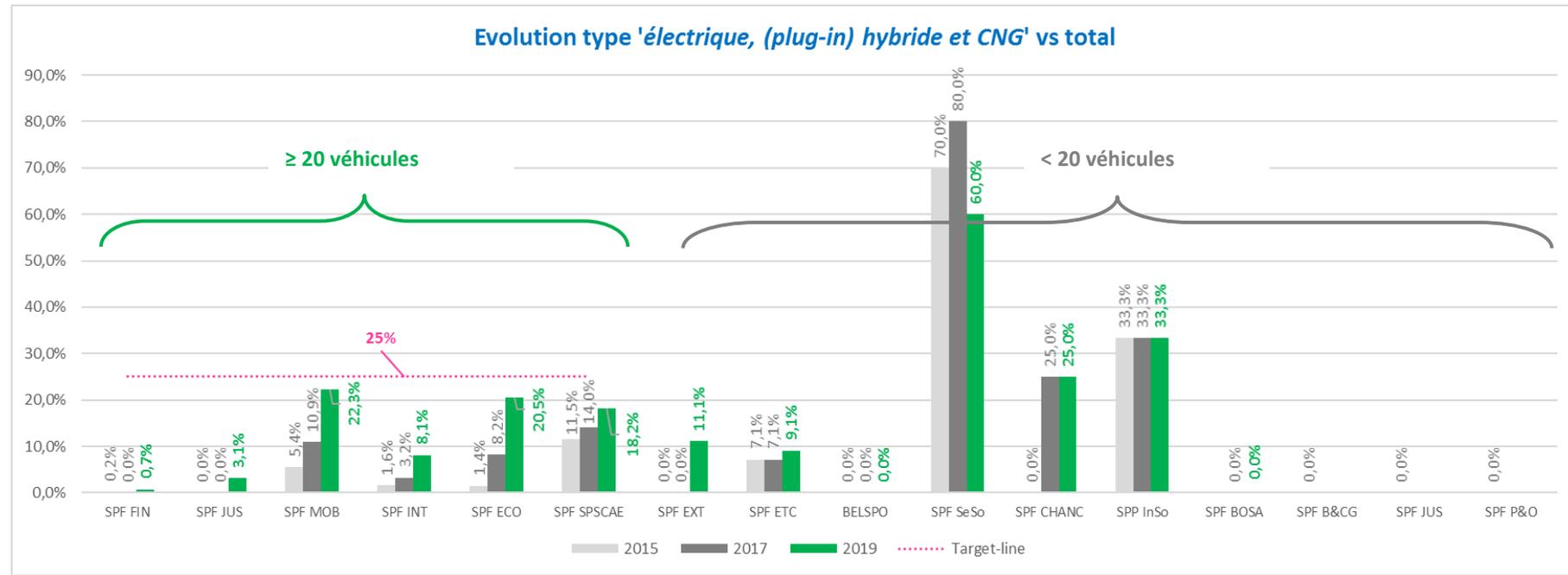
Fin 2019, aucun service n'avait encore atteint l'objectif imposé d'au moins 25 %.

Services avec un parc automobile < 20 :

Bien que la circulaire 307sexies ne contienne pas d'exigences strictes pour ces services - mais des recommandations – nous constatons que :

- À part Belspo, tous les services ont une part de voitures « vertes ». Bien entendu, les valeurs absolues doivent également être prises en compte ici. Les services disposant de 4 voitures atteignent vite une part de 25 % avec l'acquisition d'une seule voiture « verte ».
- Dans les services ayant un petit parc, il y a un total de 8 véhicules « verts », ce qui représente **10 % du nombre total de voitures « vertes »**. Il y a 4 hybrides plug-in (essence), 2 hybrides (essence), 1 électrique et 1 hybride diesel. Il n'y a pas de voiture CNG dans ces parcs. On peut également déduire de ces données qu'il s'agit de voitures plus grandes (routières) (telles que Toyota Prius, Lexus et BMW).

Évolution de la proportion de véhicules électriques, hybrides et CNG versus ensemble de la flotte par service



Services ayant un parc automobile ≥ 20 :

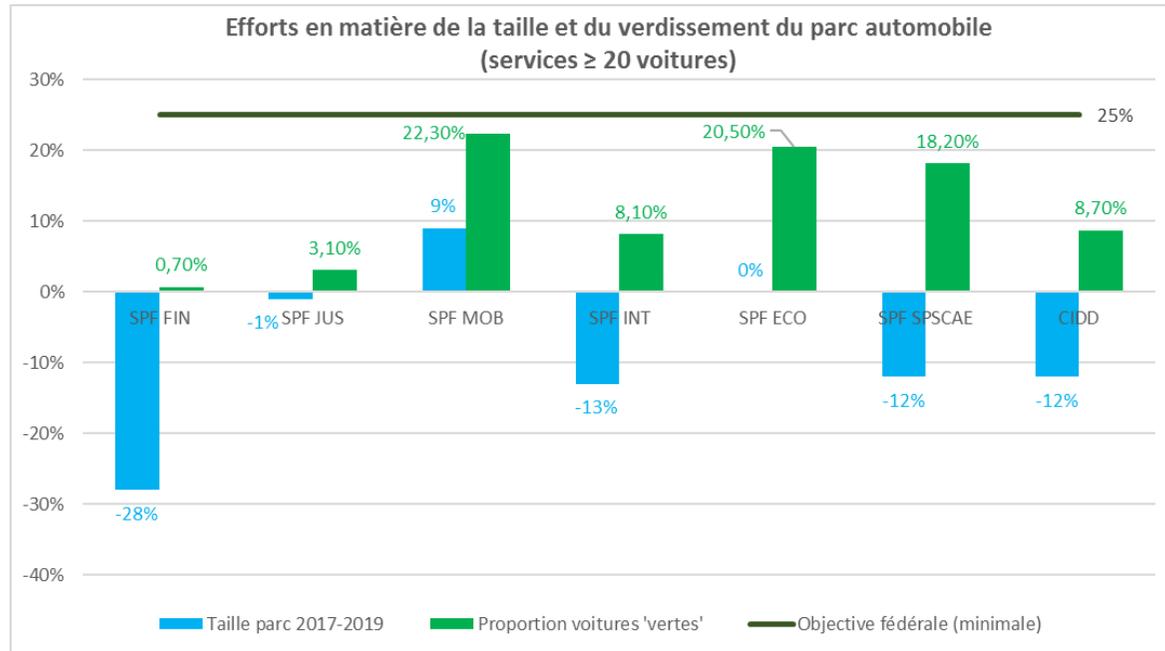
- Par rapport à 2017, on constate une augmentation de la part des *voitures électriques, hybrides (plug-in) et CNG* dans tous les services fédéraux. Les plus grandes évolutions se trouvent au sein du SPF Économie, du SPF Mobilité et du SPF Intérieur. La tendance à la hausse se poursuit également au SPF Santé publique depuis 2015. Pour la première fois, on note aux SPF Finances et SPF Justice une petite proportion de voitures « vertes ».

Services avec un parc automobile <20 :

- Dans les services fédéraux disposant d'un petit parc de véhicules, nous constatons une augmentation au SPF Affaires étrangères ainsi qu'au SPF Emploi. Les autres services affichent un statu quo ou une diminution de la part des voitures « vertes ».

Conclusion concernant la taille et le verdissement du parc automobile :

Les efforts en matière de **verdissement du parc automobile** portent sur les objectifs énoncés dans la circulaire 307sexies. De plus, on peut également affirmer que la réduction du parc automobile apporte une contribution durable positive. Le graphique ci-dessous montre les efforts pour les services avec un parc de plus de 20 voitures



On peut en conclure que les efforts de réduction du parc automobile sont principalement la contribution du SPF Finances, du SPF Intérieur et du SPF Santé publique. Les efforts visant à accroître la part des voitures vertes (*électriques, hybrides (plug-in) et CNG*) au sein du parc de la CIDD ont été principalement rendus possibles grâce aux contributions du SPF Mobilité, du SPF Économie et du SPF Santé publique. Ils sont les plus proches de l'objectif fédéral de 25 %. Au niveau de la CIDD, l'effet global est une réduction du parc de 12 % et une « écologisation » de celui-ci de 8,7 %.

1c. Écoscore¹¹

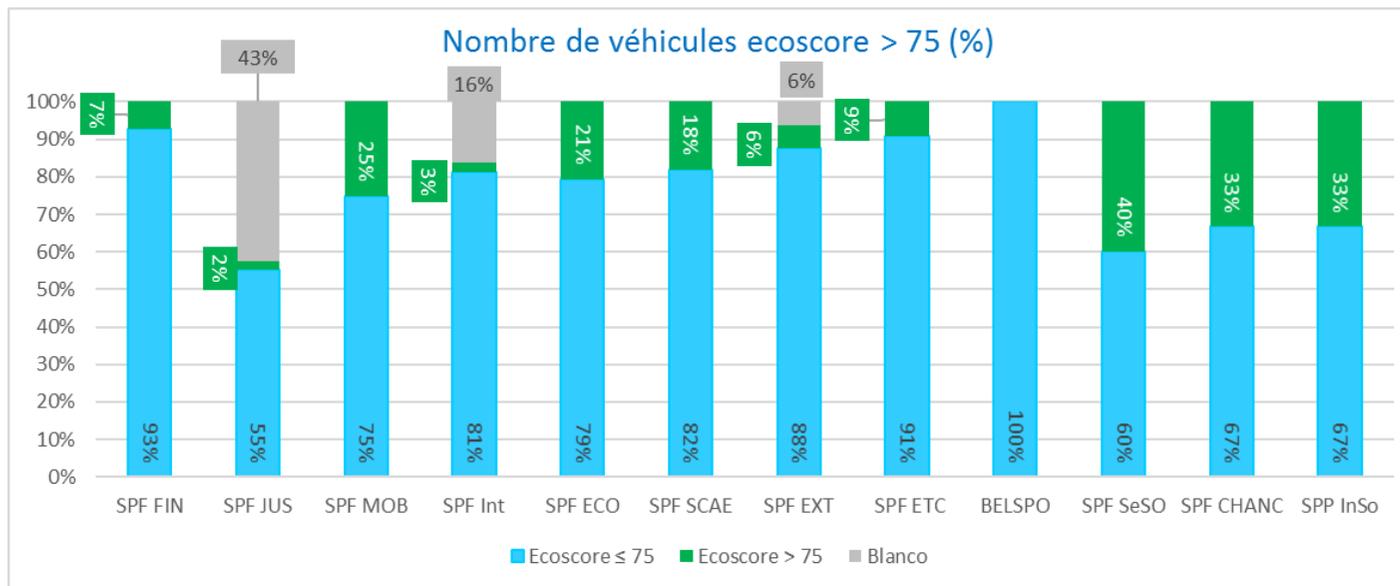
Dans cette section, nous examinerons plus en détail l'évolution de l'écoscore.

L'Écoscore - un score environnemental pour les véhicules prenant en compte l'impact des gaz d'échappement et des émissions indirectes (de consommation) sur l'effet de serre, la qualité de l'air et les nuisances sonores - est utilisé dans la circulaire 307sexies comme deuxième paramètre important lors de l'achat de véhicules neufs. En effet, en respectant un écoscore minimum (*la circulaire 307sexies spécifie un écoscore > 75*), le choix de véhicules moins polluants est encouragé.

La circulaire 307sexies stipule en outre que les exigences relatives à l'acquisition de nouveaux véhicules doivent être maintenues jusqu'à ce qu' « au moins 25 % du parc automobile du service concerné soit constitué de voitures ayant un écoscore > 75 ».

¹¹ Plus d'infos sur « l'écoscore » : www.ecoscore.be

Quels services publics fédéraux s'y conforment (déjà) et dans quelle mesure ?

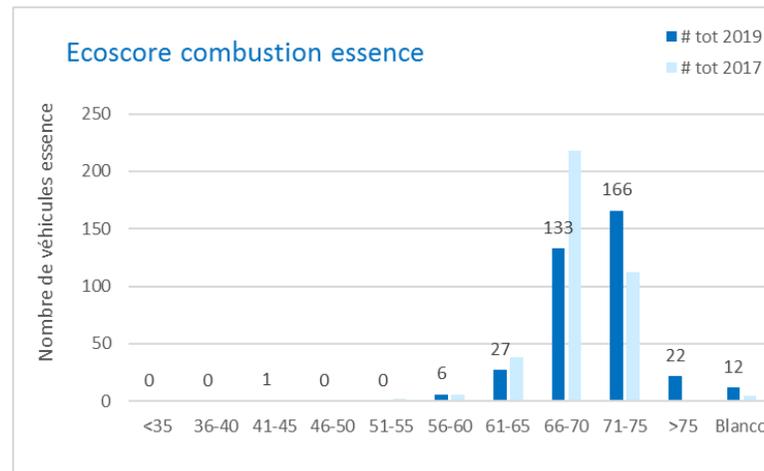
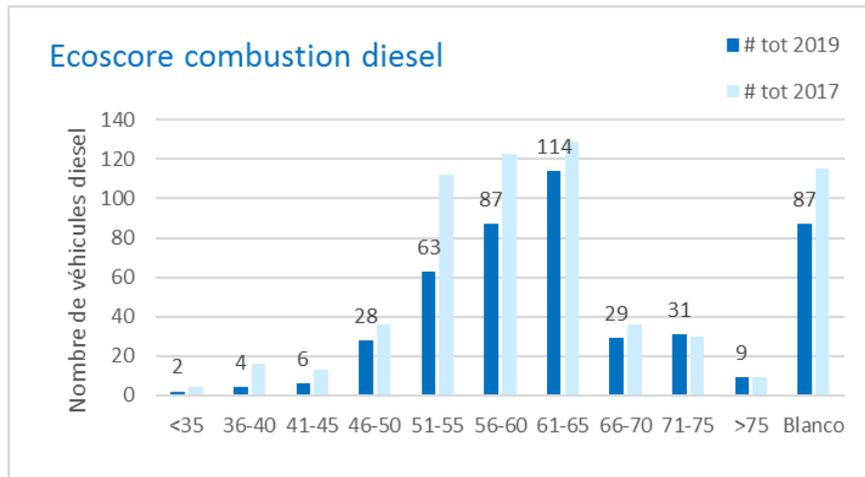


Parmi les **services publics disposant d'un parc de ≥ 20 voitures**, le SPF Mobilité est le premier à dépasser la barre des 25 % pour les voitures ayant un écoscore de plus de 75. Le SPF Économie et le SPF Santé publique se situent autour des 20 %. Le SPF Justice et le SPF Intérieur n'ont pas toujours fourni de valeurs pour l'écoscore, ce qui se traduit par un taux élevé de réponses manquantes.

Quelle est l'évolution du nombre de voitures par catégorie d'écoscore ?

Les graphiques suivants montrent le nombre de voitures par catégorie d'écoscore et par type de technologie/carburant, et ce pour les années 2017 et 2019. L'objectif est d'évaluer au fil des années s'il y a des décalages dans les pics d'écoscores. Avec l'écologisation du parc, on peut s'attendre à un déplacement de la vague vers l'écoscore le plus élevé.

Aperçu de l'écoposte pour les véhicules avec moteur à combustion classique (diesel et essence)

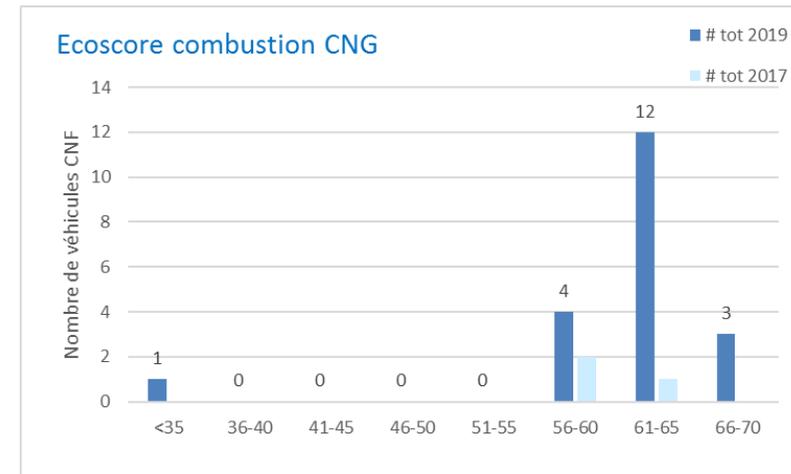


Il ressort des deux graphiques :

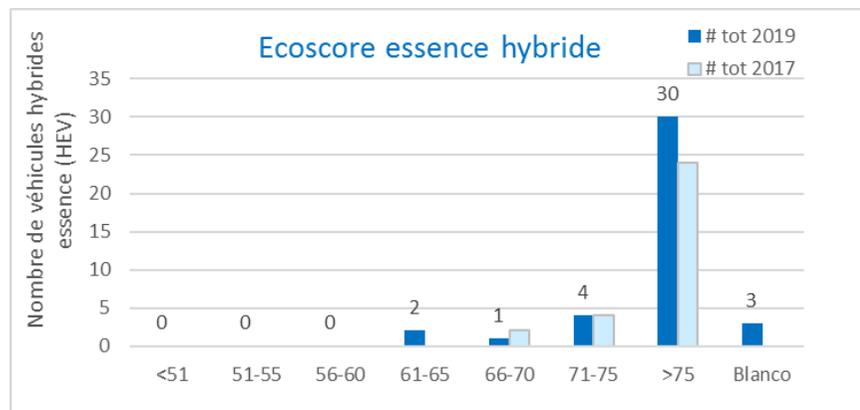
- Les écoscores des voitures diesel en 2019 montrent peu de changement par rapport à 2017. La plupart des voitures ont encore un écoscore compris entre 51 et 65. Comme il y a beaucoup de valeurs manquantes, l'intégration de celles-ci pourrait avoir un impact sur le pic actuel.
- Dans le cas des voitures à essence, on peut voir que le pic se déplace dans une direction positive (score plus élevé). Il se situe entre 66 et 75. En 2019, il y a également pour la première fois un certain nombre de voitures ayant un écoscore > 75. Ces 22 voitures ont un écoscore de 76 et appartiennent au parc du SPF Finances.

Aperçu de l'écoparc des véhicules CNG

Il y a beaucoup plus de voitures CNG par rapport à 2017. Il est à noter que le pic de l'écoparc est supérieur à 75.



Aperçu de l'écoparc des voitures hybrides¹²



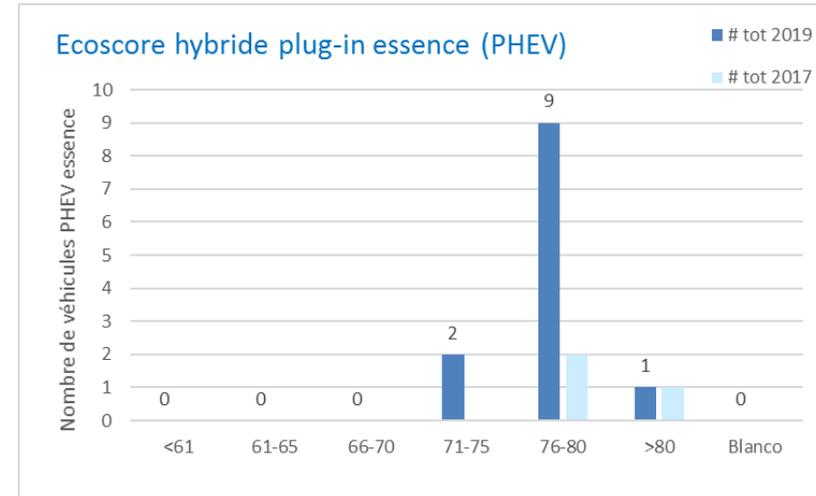
Il y a peu de pics par rapport à 2017.
Ici aussi, le pic est supérieur à un écoscore > 75.

¹² Il n'y a qu'une seule voiture hybride diesel dans le parc, mais aucun écoscore n'a été donné, aucun graphique n'a donc été établi à cet égard.

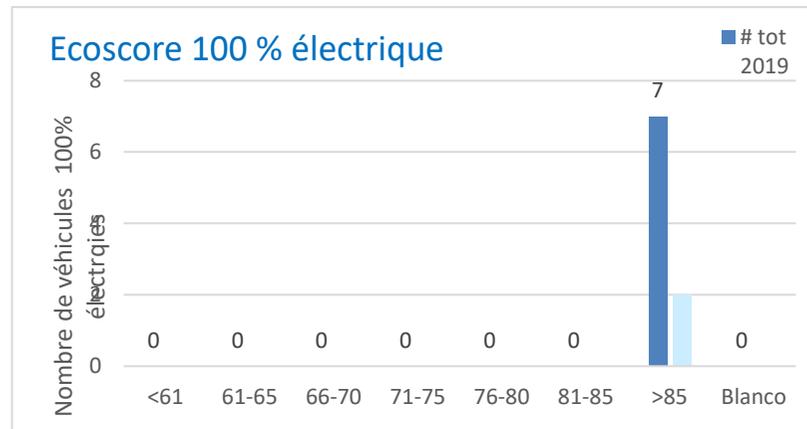
Aperçu de l'écoscore des hybrides plug-in (essence)

La plupart de ces voitures sont neuves et ont un écoscore compris entre 80 et 76.

L'écoscore de ce groupe de plug-in est plus élevé que celui des hybrides ordinaires.



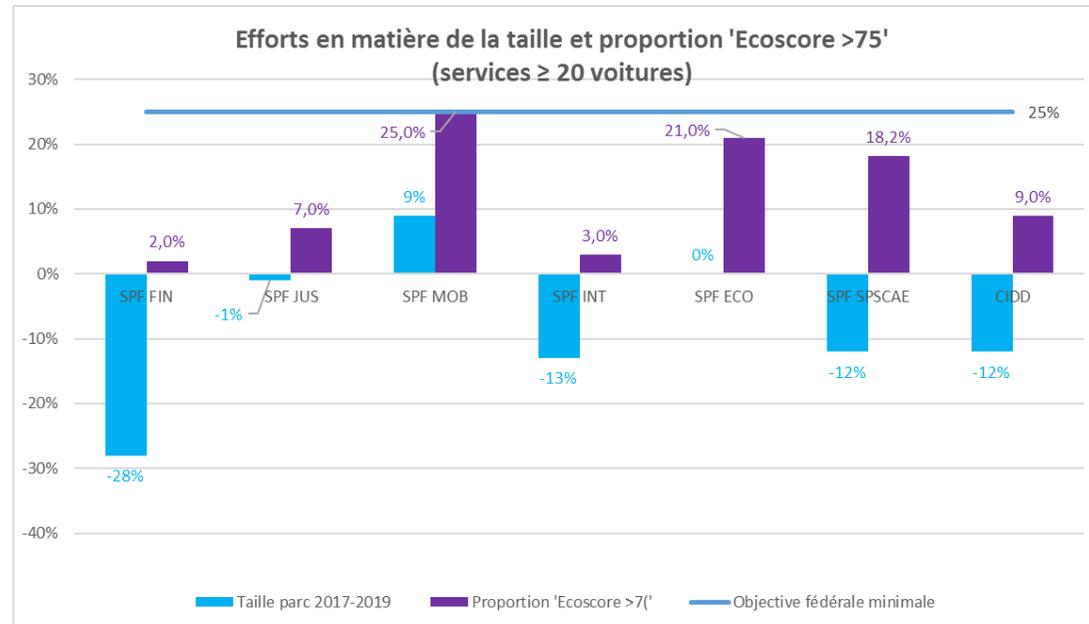
Aperçu de l'écoscore des véhicules exclusivement électriques



Ici, le pic d'écoscore dépasse même les 85. Il s'agit des scores les plus élevés du parc automobile

Conclusion concernant la taille et la part des voitures avec un écoscore > 75 :

Les efforts d'écologisation du parc automobile – en matière d'écoscore - concernent les objectifs tels que fixés dans la circulaire 307sexies. Comme mentionné précédemment, la réduction du parc automobile apporte une contribution durable positive. Le graphique ci-dessous montre les efforts pour les services avec un parc de plus de 20 véhicules.



Les efforts visant à accroître la part des voitures avec un écoscore > 75 au sein du parc de la CIDD ont été principalement rendus possibles grâce aux contributions du SPF Mobilité, du SPF Économie et du SPF Santé publique. Le SPF Mobilité est le premier à atteindre l'objectif de 25 % tel qu'imposé dans la circulaire. Au niveau de la CIDD, l'effet total est une réduction de 12 % du parc automobile et la part des voitures ayant un écoscore > 75 s'élève à 9 %.

1d. Focus sur les véhicules nouvellement achetés¹³

Afin d'atteindre l'objectif final de 25 % de voitures « vertes » et de 25 % de voitures avec un écoscore de plus de 75, le gouvernement fédéral a adopté des quotas provisoires.

Dans la circulaire 307*sexies*, entrée en vigueur en mai 2017, nous retrouvons les quotas suivants :

Au moins 5 % de toutes les voitures achetées ou louées sont du type électrique, hybride ou CNG

et

Au moins 10 % de l'ensemble des voitures achetées ou louées ont un écoscore supérieur à 75 (y sont inclus aussi les véhicules électriques, hybrides ou CNG).

Ces pourcentages doivent être majorés de 5 % chaque année après l'entrée en vigueur de la présente circulaire (c.-à-d. par ex. année 0 = 5 %, année +1 = 10 %, année +2 = 15 %,...).

Dans cette section, nous montrons comment chaque service fédéral participant a interprété cela, tant pour 2018 que pour 2019.

¹³ Remarque : les données utilisées pour le rapport sont basées sur le parc automobile à la fin de 2019. Si, au cours de l'année 2018 ou 2019, une voiture répondant aux exigences de la voiture en question a été achetée/louée, mais a entre-temps disparu du parc (par exemple une voiture accidentée), elle ne sera pas incluse dans l'analyse.

Aperçu des voitures nouvellement achetées (2018 et 2019) :

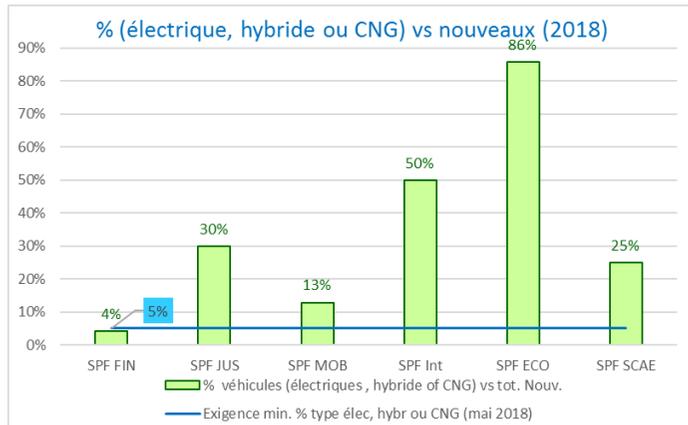
		≥ 20 véhicules						< 20 véhicules						
		SPF FIN	SPF JUS	SPF MOB	SPF Int	SPF ECO	SPF SCAE	SPF EXT	SPF ETC	BELSPO	SPF SeSO	SPF CHANC	SPP InSo	TOT
2018	# total de nouveaux véhicules achetés ou loués	24	10	31	2	7	8	5	0	0	0	0	0	87
	# véhicules type électrique, hybride ou CNG	1	3	4	1	6	2	1	-	-	-	-	-	18
	% véhicules (électriques, hybride of CNG) vs tot. Nouv.	4%	30%	13%	50%	86%	25%	20%	-	-	-	-	-	-
	# véhicules avec ecoscore >75	0	1	4	0	6	2	pas assez données	-	-	-	-	-	13
	% Ecoscore >75	0%	10%	13%	0%	86%	25%	pas assez données	-	-	-	-	-	-
2019	# total de nouveaux véhicules achetés ou loués	40	16	21	3	4	1	1	0	0	0	0	0	86
	# véhicules type électrique, hybride ou CNG	1	4	12	3	3	1	1	-	-	-	-	-	25
	% véhicules (électriques, hybride of CNG) vs tot. Nouv.	3%	25%	57%	100%	75%	100%	100%	-	-	-	-	-	-
	# véhicules avec ecoscore >75	20	Pas assez données	12	1	3	0	1	-	-	-	-	-	37
	% Ecoscore >75	50%	Pas assez données	57%	33%	75%	0%	100%	-	-	-	-	-	-

Résultats pour 2018 :

Au total, 87 véhicules neufs ont été achetés ou loués :

- Chaque service fédéral possédant un parc automobile ≥ 20 a acheté ou loué de nouvelles voitures. Dans le cas des services ayant un plus petit parc, ce n'était le cas que pour le SPF Affaires étrangères. Pour les autres services, c'est le SPF Mobilité qui a acheté le plus de voitures, suivi par le SPF Finances.
- 18 voitures sur 87 (21 %) sont de type électrique, hybride (plug-in) ou CNG : 33 % électrique - 28 % CNG - 17 % hybride (essence) - 17 % hybride plug-in (essence) - 5 % hybride (diesel)
- 13 voitures sur 87 (15 %) ont un écoscore supérieur à 75

Dans quelle mesure, à la fin de l'année 2018, les services publics ont-ils satisfait à l'exigence applicable en mai, à savoir « au moins 5 % de l'ensemble sont de type électrique, hybride ou CNG » ?

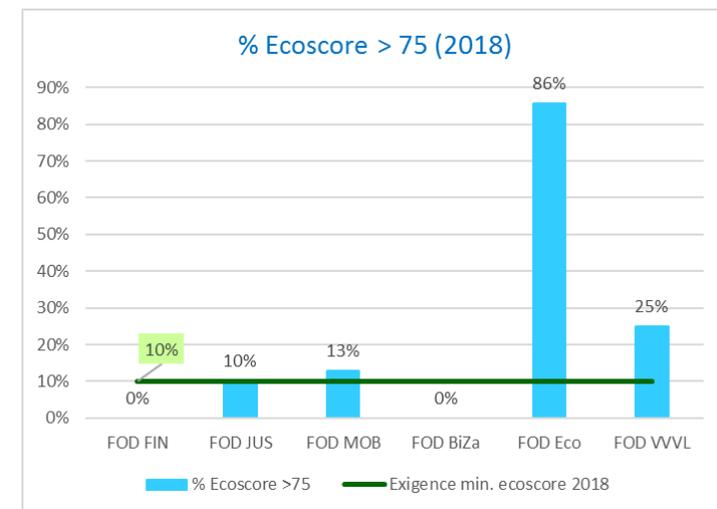


Le graphique montre que cinq services publics (*SPF Justice, SPF Mobilité, SPF Affaires intérieures, SPF Économie et SPF Santé publique*) satisfont à l'exigence des 5 %, et sont même bien au-dessus.

Le SPF Finances se situe juste en dessous.

À la fin de l'année 2018, dans quelle mesure les services publics répondaient-ils à l'exigence applicable en mai, à savoir « Au moins 10 % ont un écoscore > 75 » ?

On peut déduire du graphique que 4 services publics (*SPF Justice, SPF Mobilité, SPF Économie, SPF Santé publique*) répondent à l'exigence de 10 %. Le SPF Finances et le SPF Intérieur n'atteignent pas le score demandé.

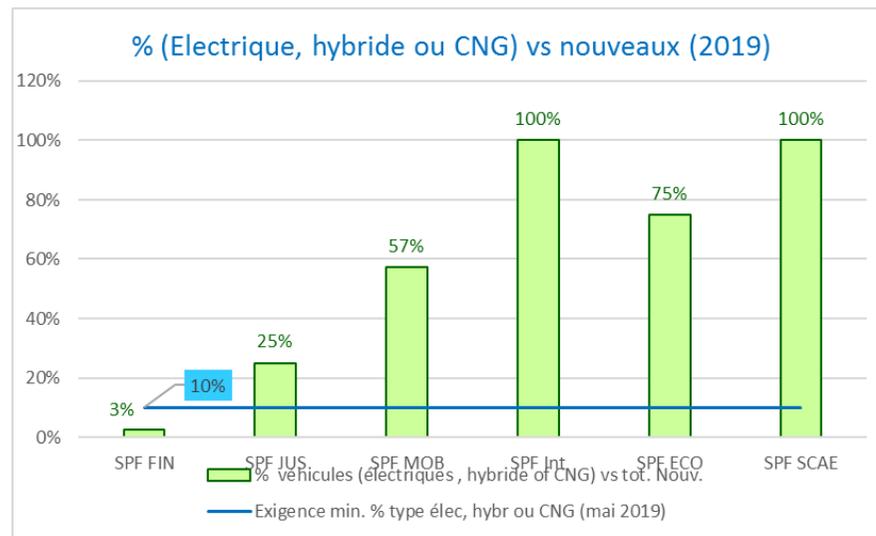


Résultats pour 2019 :

Au total, 86 nouveaux véhicules ont été achetés ou loués en 2019 :

- Tout service public disposant d'un parc automobile ≥ 20 , a acheté ou loué des voitures. Dans le cas des services avec un petit parc, il s'agit à nouveau seulement du SPF Affaires étrangères, avec 1 voiture achetée. En 2019, c'est le SPF Finances qui a acheté le plus de voitures, suivi par le SPF Mobilité.
- 25 voitures sur 86 (29 %) sont de type « électrique, hybride (plug-in) ou CNG » : 48 % hybride (essence)– 44 % CNG – 8 % hybride plug-in (essence)
- 37 voitures sur 86 (43 %) ont un écoscore supérieur à 75

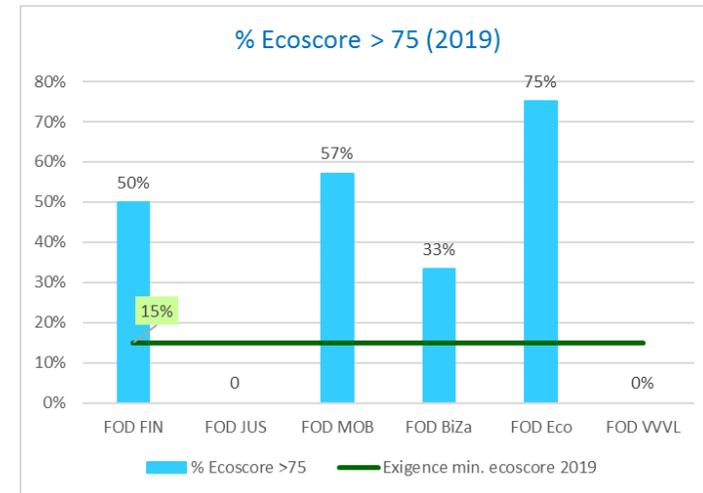
Dans quelle mesure, à la fin de l'année 2019, les services publics ont-ils satisfait à l'exigence applicable en mai, à savoir « au moins 10 % de l'ensemble sont de type électrique, hybride ou CNG » ?



Dans ce graphique, l'exigence est de 10 % (en 2018, elle était de 5 %). Nous faisons également ici le même constat qu'en 2018. Le SPF Finances reste en dessous du score imposé, les autres services, en revanche, le dépassent (largement).

À la fin de l'année 2019, dans quelle mesure les services publics répondaient-ils à l'exigence applicable en mai, à savoir « Au moins 15% ont un écoscore > 75 » ?

Dans ce graphique, l'exigence est de 15 % (en 2018, elle était de 10 %). Cette fois, le score du SPF Finances, tout comme celui du SPF Mobilité, du SPF Affaires intérieures et du SPF Économie, est bien supérieur à l'exigence fixée. Le SPF Justice n'a pas donné suffisamment d'écoscores, aucune analyse ne peut donc être faite ici. En 2019, une seule voiture a été achetée au SPF Santé publique, dont l'écoscore n'était pas supérieur à 75. Et en 2018 le SPF avait largement dépassé les 10%.



RÉSUMÉ :

1^{re} observation :

Globalement, **le nombre total de véhicules diminue** pour la troisième fois consécutive en 2019. C'est en grande partie grâce au SPF Finances. Mais nous constatons également une réduction du parc automobile du SPF Intérieur, ainsi que de celui du SPF Santé publique. Au niveau de la CIDD, cela signifie une diminution de 12 % entre 2017 et 2019

2^e observation:

Une autre tendance est que **la proportion de voitures « électriques, hybrides (plug-in) et CNG » augmente** clairement, à la fois de manière globale et auprès de tout service public disposant d'un parc automobile ≥ 20 voitures. Il convient néanmoins de souligner qu'il existe encore des différences importantes entre les services publics. Le SPF Mobilité, le SPF Économie et le SPF Santé publique sont les pionniers en matière de réorientation du parc automobile vers des véhicules plus « verts ». Au SPF Intérieur et, dans une moindre mesure, au SPF Justice, on observe également un glissement des voitures classiques vers des voitures plus « vertes » lors de l'achat ou de la location de nouveaux véhicules. Aucun des services n'a encore atteint l'objectif d'au moins 25 % de voitures « vertes » dans son parc. De même, la part des voitures « vertes » au niveau de la CIDD est de 8,7 %, c'est-à-dire encore relativement loin de l'objectif de 25 %.

Les voitures hybrides (essence) sont les plus représentées parmi les voitures « vertes », mais le nombre de voitures électriques, CNG et hybrides plug-in (essence) augmentent en 2018 et 2019.

3^e observation:

Pour les trois mêmes services (SPF Mobilité, SPF Économie et SPF Santé publique) qui travaillent depuis plusieurs années sur le verdissement de leur parc automobile, on constate que la **proportion de voitures ayant un écoscore > 75** est passée à 20 %, voire plus de 20 %. Le SPF Mobilité est le premier à atteindre l'objectif d'au moins 25 % fixé par la circulaire fédérale. Le SPF Finances, qui a acheté ces dernières années de nombreuses voitures à essence avec un écoscore > 75, a obtenu un score de 7 %. Les scores du SPF Justice et du SPF Affaires intérieures demeurent plus faibles, mais de nombreuses données relatives à l'écoscore sont également inconnues pour ces services. Au niveau fédéral, la part des voitures ayant un écoscore > 75 équivaut à 9 % et est donc encore loin de l'objectif de 25 %.

ANNEXE : Aperçu des véhicules autres que les véhicules particuliers

	# Camionnettes	# Camions	# Minibus	# Motos
SPF Finances	10	2	4	30
SPF Justice	99	15	40	2
SPF Mobilité	7	-	-	-
SPF Intérieur	59	4	88	-
SPF Économie	20	8	-	-
SPF Santé publique	5	-	-	-
SPF Affaires étrangères	14	3	-	-
SPF Emploi	2	-	-	-
BELSPO	6	1	-	-
SPF Sécurité sociale	3	-	-	-
SPF Chancellerie	1	0	-	-
SPP Intégration sociale	-	-	-	-
TOTAL	228	34	132	32